

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY
LORS DE L'INAUGURATION DU SIEGE DE
L'UNION REGIONALE DES SCOP

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

L'inauguration de ces locaux me semble une excellente occasion de braquer les projecteurs de l'actualité sur un secteur bien méconnu de notre économie. Pour l'opinion publique, les sociétés coopératives ouvrières de production, les SCOP, sont un fait marginal, ou, pire, des unités sans grand rapport avec le monde de l'entreprise, gérées par des idéalistes ignorant tout de l'économie de marché.

Dans notre région, cette perception se complète du souvenir de la faillite des COOP, qui apporte malheureusement de l'eau au moulin des sceptiques.

Si les expériences anciennes doivent donner à réfléchir, elles ne doivent pas cacher les succès de ce que l'on peut appeler la seconde génération des sociétés coopératives.

Les SCOP, il faut le dire haut et fort, font aujourd'hui partie intégrante de notre économie. Je dirai même qu'elles expriment une idée plus que jamais moderne, puisque leur nombre ne cesse de progresser, y compris chez nos voisins européens, notamment l'Italie, l'Espagne et même la Grande Bretagne, où ont été créées des structures spécifiques de soutien.

En France, on compte aujourd'hui 1400 entreprises relevant de ce statut. Des entreprises qui emploient 37 000 personnes et qui réalisent un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de francs. Dans notre région, aux structures économiques encore traditionnelles, le nombre de ces entreprises est encore modeste - 74 - mais on assiste à une accélération du phénomène.

En matière de création d'entreprises, le bilan est satisfaisant. En trois ans -85, 86 et 87- 603 SCOP ont vu le jour. En ce qui concerne les emplois, le résultat est moins probant. Un peu plus de 5000 emplois seulement ont été créés, soit un résultat de moitié inférieur aux prévisions.

Paradoxalement, l'analyse de ce semi échec est un encouragement à poursuivre les efforts entrepris. La faible augmentation des effectifs correspond en effet à une évolution des entreprises concernées. Il s'agit moins, aujourd'hui de la transformation en SCOPS de grosses entreprises en difficulté, que de la création d'entreprises nouvelles, de petite taille mais souvent performantes.

Les actions de modernisation ont porté leurs fruits. Cette modernisation doit se poursuivre. C'est en effet en innovant, que les coopératives sont le plus fidèles à leurs origines. En expérimentant et en défrichant des voies nouvelles, elles démontrent la capacité des petites et moyennes entreprises à jouer un rôle moteur dans la mutation de l'économie et de la société françaises.

Si le poids économique des SCOP est encore relativement faible, il a augmenté de façon significative au cours des cinq dernières années, une augmentation qui s'est accompagnée d'une diversification des activités.

Ce n'est donc pas seulement par attachement à l'économie sociale et aux valeurs qui la portent, des valeurs qui sont la démocratie, l'initiative, la solidarité, que la gauche a oeuvré au développement des SCOP. Dès 1981, nous avons eu la conviction que ce secteur pouvait apporter des réponses aux problèmes d'emplois, par le sauvetage d'entreprises défaillantes et par la création de nouvelles unités répondant à de nouveaux besoins, insuffisamment pris en compte par le secteur privé.

C'est ainsi qu'a été élaboré le contrat de plan, conclu avec la confédération générale des SCOP, pour la période 1984-1988. Ce plan poursuivait deux objectifs : développer l'emploi coopératif, par la création de 200 entreprises et de 4000 emplois par an et moderniser les coopératives existantes. Près de 40 millions de francs ont été, à cette fin, engagés par l'Etat.

Alors que le contrat de plan arrive à sa fin, il nous faut donc définir les conditions d'un nouveau soutien de l'Etat à un secteur prometteur. Je souhaite, pour ma part, que l'économie sociale retrouve toute sa place dans l'action gouvernementale. Nous devons poursuivre dans la voie ouverte en 1981 et partiellement refermée durant les deux dernières années.

Les SCOP, qui permettent l'exercice de la responsabilité collective, doivent pouvoir concilier l'innovation sociale et la réussite économique. C'est ainsi qu'elles affirmeront leur maturité.

VDN 14 juin 1988

Les S.C.O.P. : une réponse au problème de l'emploi

Samedi vers 11 h, M. Pierre Mauroy a coupé le traditionnel ruban qui barrait symboliquement l'accès aux nouveaux locaux de l'union régionale des Sociétés coopératives de production. Après une visite des locaux, les invités se regroupèrent pour les discours traditionnels et le vin d'honneur.

« Vous avez visité ces locaux, ils sont fonctionnels et esthétiques. Les panneaux de présentation de S.C.O.P. de la région... démontrent notre vitalité économique, notre positionnement dans l'excellence technologique et l'activité tertiaire. Ils marquent notre volonté de communiquer », dit notamment M. Caron, président de l'union régionale qui évoqua aussi la philosophie des S.C.O.P. : « Un pari sur l'homme entre le secteur public et le privé, les S.C.O.P. se placent résolument dans le secteur de l'économie sociale ».

M. Courtois, président de la confédération générale des S.C.O.P., évoqua les relations profondes et intimes des S.C.O.P. avec la région et aussi avec les instances dirigeantes. Il remercia aussi Pierre Mauroy qui, Premier ministre, fit voter des textes utiles aux S.C.O.P.

M. Pierre Mauroy évoqua les qualités des S.C.O.P., à la fois fidélité et modernité et il conclut : « Je me sens tout à fait coopérateur », après avoir évoqué son action au gouvernement en faveur des S.C.O.P. qui apportent des réponses au problème de l'emploi en assu-

rant le sauvetage d'entreprises en difficulté mais aussi en apportant une solution à la satisfaction de nouveaux besoins de la société.



Le ruban symbolique est coupé.

(Photo "La Voix du Nord")